



# FRESNES SUR-ESCAUT

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 059-215902537-20230415-59\_2023-AR

*publié le 18 avril 2023*

## Décision 39 - 2023

### Fonds Vert

### Demande de financement pour les travaux d'aménagement de l'ancienne Gare des Houillères

Le Maire de Fresnes Sur Escaut,

Vu l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 09 juillet 2020 portant sur la délégation générale au Maire pour la durée de son mandat, et notamment le 25° :

"De demander à l'État ou à d'autres collectivités territoriales, dans les conditions fixées par le Conseil Municipal, l'attribution de subventions. Étant à préciser que cette délégation est une délégation générale et concerne toute demande de subvention en fonctionnement et en investissement, quels que soient la nature de l'opération et le montant prévisionnel de la dépense subventionnable."

Considérant qu'il convient de solliciter une subvention auprès des services de l'État dans le cadre du Fonds Vert, en vue du financement du volet rénovation énergétique des travaux d'aménagement de l'ancienne Gare des Houillères sise rue de la Gare à Fresnes-sur-Escaut.

### Décide

**Article 1er** : de solliciter un financement au titre du Fonds Vert à hauteur de 416 588.80€ sur le volet rénovation énergétique.

**Article 2** : le montant prévisionnel de l'opération sur le volet « rénovation énergétique » s'élève à 1 041 472.00€ HT soit 1 249 766.40€ TTC. Le montant global prévisionnel de l'opération s'élève à 3 853 330.21 €HT, soit 4 623 996.25 €TTC.

**Article 3** : Les crédits seront inscrits au budget.

Fait à Fresnes Sur Escaut, le 15/04/2023,

Mme le Maire, Valérie FORNIES



### Hôtel de Ville

Place Paul Vaillant Couturier 59970 Fresnes-sur-Escaut

Tel : 03 27 28 51 51

mairie@fresnes-sur-escaut.fr

[WWW.FRESNES-SUR-ESCAUT.FR](http://WWW.FRESNES-SUR-ESCAUT.FR)